



HAL
open science

L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL : CONCEPTS, ATTENTES ET OBJECTIFS

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL : CONCEPTS, ATTENTES ET OBJECTIFS. Actes du 2e Colloque "L'enseignement international, quelles perspectives pour demain ?", pp.19-24, 1992. halshs-01534848

HAL Id: halshs-01534848

<https://shs.hal.science/halshs-01534848>

Submitted on 8 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SYNTHESE DU COLLOQUE

L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL : CONCEPTS, ATTENTES ET OBJECTIFS

Gérard-François DUMONT
Professeur à la Sorbonne

Pourquoi la Fondation des Amis du Lycée International a-t-elle demandé à un Professeur d'Université d'essayer de faire la synthèse de ses travaux ?

Vous connaissez la formulation : dans le secondaire, on donne aux élèves des certitudes ; dans le supérieur, on donne aux étudiants des inquiétudes. C'est peut-être là la raison du choix du rapporteur qui va soulever des inquiétudes plutôt que d'affirmer des certitudes.

Mais, Monsieur le Président, Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, je dois d'abord vous dire que je vais faire des mécontents. Comment en effet résumer en 30 minutes plus de 50 heures de travail sinon en opérant des choix nécessairement subjectifs ?

Aussi je remercie tout particulièrement les organisateurs qui ont permis que je puisse intervenir en début d'après-midi, c'est-à-dire au moment de la digestion, au moment où l'agressivité est minime, ce qui fait que les participants aux différents travaux d'hier ne seront peut-être pas trop agressifs à mon égard.

Quand j'entends les deux mots associés "enseignement international", ma première réaction est de constater que l'enseignement international existe depuis déjà très longtemps dans notre histoire.

Si nous considérons la situation universitaire au Moyen Age, les universités de Bologne, de Paris et d'Oxford avaient beaucoup plus de relations que celles qui existent aujourd'hui entre les universités européennes.

Autre remarque, ce Colloque se déroule à une date qui est, d'un point de vue linguistique, tout à fait historique. Quand les historiens de demain feront l'inventaire de l'histoire de la

langue française, ils énonceront deux dates : 1539 et 1992.

1539 : l'édit de Villers Cotterêts par lequel le Roi François 1er décide qu'il faut utiliser le français à la place du latin pour un certain nombre d'ordonnances et de jugements des tribunaux, mais également pour les registres de baptême et de décès *.

1992 : l'année où le parlement français, réuni en congrès à Versailles, décide d'inscrire officiellement dans sa constitution la langue française comme étant la langue de la République Française.

Ce Colloque s'inscrit à une date qui est charnière dans notre réflexion.

J'en viens désormais à la synthèse proprement dite des travaux. Le travail considérable effectué dans les différents groupes nous donne des atouts extraordinaires et permet d'opérer une véritable clarification sur ce thème de l'enseignement international qui nous apparaît si important.

Le travail des groupes a permis de clarifier les concepts, de clarifier les besoins et enfin de clarifier les doléances ou les objectifs.

Je vous parlerai d'abord de la clarification des concepts avant d'évoquer celle des besoins et celle des objectifs.

1 - LES CONCEPTS DE L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

La clarification des concepts nécessite de trouver une définition la plus satisfaisante possible au terme international, au terme culture et au projet de l'enseignement international lui-même.

* *CF. GERARD-FRANÇOIS DUMONT, DEMOGRAPHIE, PARIS, DUNOD, 1992*

1.1. L'adjectif international

En effet, il est vrai qu'il est de bon ton de se dire international. Ne voit-on pas des petites entreprises françaises se dénommer internationales pour promouvoir leur image de marque auprès de leur clientèle ? Ne voit-on pas des entreprises françaises prendre une dénomination anglo-saxonne parce que c'est la langue qui domine d'un point de vue économique le monde des affaires ?

Dans l'expression : "enseignement international", l'adjectif ne doit pas être galvaudé. Il convient de préciser ce que n'est pas l'enseignement international pour bien définir ce qu'il est, et ainsi parvenir à une triple définition.

L'enseignement international ne consiste pas uniquement à apprendre une langue étrangère dans le système pédagogique du pays.

Il ne consiste pas à enseigner une langue étrangère ainsi qu'une ou plusieurs disciplines à des élèves relevant de la même nationalité.

L'enseignement international peut s'explicitier en recourant à une définition quantitative, à une définition qualitative et à une définition par objectifs.

Définition quantitative :

L'enseignement international s'adresse à une population d'élèves comportant un pourcentage significatif d'élèves étrangers puisqu'il doit scolariser des enfants en provenance de systèmes éducatifs différents.

Définition qualitative :

L'enseignement international consiste à enseigner la connaissance de deux types culturels au moins, grâce à l'usage de deux langues approfondies chacune, incluant au moins des enseignements de littérature et d'histoire-géographie.

L'enseignement international permet ainsi à des élèves d'être à niveau à la fois dans le système pédagogique du pays d'où ils viennent et dans le système pédagogique du pays dans lequel ils vivent.

Définition par objectifs :

L'enseignement international ne peut réussir que s'il a la volonté de réaliser une synergie entre les différentes sections qui le composent, de réaliser une dynamique de créativité.

1.2. La culture et les cultures

L'enseignement international étant ainsi défini, qu'enseigne-t-il ? Il enseigne une culture, ou plutôt il enseigne des cultures, ce qui suppose de donner un sens à ce terme.

Le grand historien Fernand Braudel aimait à rappeler que la culture française c'est, à 80 %, la langue française. De grands écrivains, comme Julien Green, expliquent que tel livre, s'il était écrit en français au lieu de l'être en anglais, ne serait pas écrit de la même façon.

Et dans l'atelier portant sur ce sujet, certains ont dit : "je suis ainsi parce que je parle une telle langue et je ne suis pas le même quand je parle une autre langue". Un tel témoignage met bien en évidence combien la langue est le véhicule d'une culture. L'enseignement international véhicule à travers la langue des cultures, c'est-à-dire des traits propres à une civilisation ou à un sous-ensemble de cette civilisation.

Et la culture, c'est bien ce qui fait l'homme.

André Malraux écrivait en 1952 : "la culture nous apparaît comme la connaissance de ce qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'histoire".

Autrement dit, je pourrais personnellement être étiqueté comme le n°81 milliard des habitants de cette planète depuis que l'homme est apparu il y a 3 millions d'années**.

Mais, en réalité, je suis heureusement un homme doué de spécificités, attaché à une façon de vivre, à une manière de vivre. Ce qui fait ma spécificité, ce n'est pas le numéro d'ordre dans la génération humaine, mais ma spécificité culturelle.

** CF. PIERRE CHAUNU, *TROIS MILLIONS D'ANNEES*, PARIS, ROBERT LAFFONT, 1990.

L'enseignement international a pour objet de reconnaître cette spécificité des cultures puisqu'il doit enseigner plusieurs cultures et parce qu'on ne peut pas vivre en même temps et au même moment exactement deux cultures.

Il faut donc avoir une ouverture aux autres cultures. Néanmoins cette capacité d'être ouvert aux autres cultures nécessite d'être réellement immergé dans une culture.

1.3. Le projet de l'enseignement international

Troisième point après la définition de l'enseignement international, de la culture qu'il doit véhiculer, le projet de l'enseignement international. Il se dédouble en deux aspects :

Mettre dans une même unité d'enseignement des hommes de différentes cultures et utiliser cette diversité maintenue pour une formation plus riche aux adultes de demain.

Voici donc les concepts clarifiés au cours de ces journées de travail. Ont été également précisées les attentes des différents partenaires.

2 - LES ATTENTES

Les partenaires de l'enseignement international sont nombreux, onze pour le moins :

les entreprises, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les familles, les élèves, les Communes, les Départements, les Régions, le Ministère de l'Education Nationale dans son aspect de rôle central, les Rectorats qui, par définition, sont plus près des réalités territoriales et les Directions d'Etablissements qui sont encore plus proches du terrain.

Parmi ces onze partenaires, il faut sans doute en privilégier trois qui affirment, avec une force particulière, leurs attentes.

Ce sont, dans l'ordre donné par le Groupe de travail n°5 :

les familles, les entreprises et les collectivités territoriales.

Chacun de ces composants exprime trois besoins tout-à-fait essentiels.

2.1. Les attentes des familles

- Qu'attendent les familles ?

Elles attendent d'abord que l'enseignement contribue à donner à leurs enfants une culture identitaire. L'étranger qui, pour une raison professionnelle ou autre réside en France, souhaite que son enfant puisse accéder à l'identité dont il est originaire.

Mais, en même temps, les familles souhaitent que cet enfant puisse bénéficier de la connaissance d'autres cultures. Sans vouloir être péjoratif, on pourrait parler d'une sorte de culture utilitaire qui est, par exemple, la culture du pays dans lequel il séjourne pour un temps plus ou moins long.

- Donc les familles demandent et ont besoin d'abord de cet accès à des types de cultures identitaire et utilitaire.

- Ensuite, les familles sont bien conscientes que le monolinguisme limite les possibilités d'emploi, limite les ouvertures, limite les rencontres culturelles et conduit à des insuffisances.

- Enfin, les familles savent bien que nous sommes dans un monde de mobilité, de mobilité géographique, de mobilité professionnelle. Toutes ces mobilités supposent d'être capable de comprendre et de connaître plusieurs cultures.

2.2. Les attentes des entreprises

Les attentes des entreprises sont également triples.

D'abord est-il besoin de rappeler l'importance de la mondialisation de l'économie, l'importance de ce phénomène majeur, apparu depuis une quinzaine d'années, qui exige la capacité d'échanger d'un point de vue économique avec les acteurs économiques où qu'ils soient sur la planète.

Ensuite l'entreprise a besoin de collaborateurs, capables de dialoguer avec plusieurs cultures, de profils d'acteurs nouveaux par rapport aux évolutions. Enfin les entreprises veulent réunir des personnes ayant la volonté et la capacité de s'inscrire dans un contexte élargi, qu'il soit européen ou qu'il soit plus généralement mondial.

2.3. Les attentes des collectivités locales

Mais les collectivités locales ont aussi leurs besoins, et ces besoins sont triples :

Le premier est de favoriser le développement économique local. Celui-ci risque d'être obéré si on n'assure pas la meilleure formation à ce qui est l'essentiel du développement économique local, c'est-à-dire la ressource humaine. Les collectivités locales escomptent de bons enseignements et des outils de formation adéquats pour leurs habitants.

Les collectivités locales sont en situation de compétitivité. Il leur faut, pour le développement économique local, être capable d'attirer des entreprises, des activités et des hommes venus d'ailleurs. Et ces hommes et ces activités venues d'ailleurs n'accepteront de s'implanter que si elles trouvent un cadre leur permettant de vivre agréablement, de répondre aux besoins de formation des enfants. L'existence de l'enseignement international est alors un plus.

Enfin, les collectivités territoriales et l'Etat également ont tous ensemble un rôle essentiel qui est celui de l'harmonisation, de l'équilibre de l'aménagement du territoire. Il ne peut pas y avoir de politique d'aménagement du territoire s'il y a des inégalités géographiques très fortes entre les types d'enseignement dispersés sur ce territoire.

Ces besoins définis, nous pouvons en troisième lieu préciser les doléances formulées.

3 - LES OBJECTIFS

Plutôt que doléances, nous pourrions utiliser le terme objectifs en rappelant qu'il y a 25 siècles, Sun Tsé, le grand stratège, expliquait que celui qui n'a pas d'objectifs ne risque pas de les atteindre.

10 objectifs sont à atteindre pour les mois et les années à venir.

Je vais d'abord parler des objectifs dont nous sommes responsables en tant qu'acteurs de l'enseignement international, avant de me tourner vers l'Etat et les collectivités territoriales.

- 1er objectif à déployer au sein de l'enseignement international : l'élaboration

d'une charte qui permette de bien comprendre quelle est la signification de l'enseignement international, quelle est sa spécificité par rapport aux autres types d'enseignement qui ont des vocations bilingues ou autres.

- 2ème objectif : La définition par chaque établissement de projets pédagogiques permettant de bien éclairer l'ensemble de la communauté enseignante et l'ensemble des parents, et de les faire adhérer et participer à ces projets pédagogiques qui doivent être définis et connus.

- Un 3ème objectif concerne les enseignants et concerne l'enseignement international : c'est sans aucun doute de pérenniser ces Colloques sous forme d'un Forum permanent qui pourrait regrouper tous les partenaires concernés par l'enseignement international et être un levain permanent d'échange d'expériences de créativité pour valoriser et faire avancer l'enseignement international.

Pour que ces 3 premiers objectifs soient assumés avec le maximum d'efficacité, d'autres partenaires, d'autres autorités de tutelle doivent être en harmonie avec ce qui nous paraît souhaitable. Il en résulte les objectifs suivants :

- 4ème objectif : le développement d'un état d'esprit de partenariat entre l'ensemble des onze acteurs cités précédemment, y compris bien entendu les Associations de Parents d'Elèves. C'est certainement à travers ce partenariat que doit pouvoir être apuré le déficit de communication en matière de connaissance de l'enseignement international. Ce partenariat est important également au niveau régional dans la mesure où les régions sont plus particulièrement tournées, selon leur localisation géographique, vers telle ou telle sphère linguistique.

- 5ème objectif : beaucoup de groupes de travail ont rappelé les lourdeurs des règles statutaires de l'enseignement français. Il y a, à cet égard, une forte demande pour simplifier les statuts de l'enseignement, pour faciliter les changements de poste, pour permettre les échanges, pour autoriser les mises à disposition dans le cadre international. Tout ceci nécessite de simplifier l'ensemble des méthodes de gestion de l'enseignement.

- le 6ème objectif concerne également le problème des enseignants. Une forte demande

s'est manifestée pour la nécessité de professeurs bivalents, c'est-à-dire la formation de professeurs aptes à enseigner dans plusieurs disciplines, ce qui ne peut que favoriser et aider le développement de l'enseignement international.

- 7ème objectif : il a été souligné l'importance d'aider, de favoriser, d'encourager et de soutenir les expériences faites sur le terrain, par exemple les expériences d'interaction ou les expériences de décroisement. Pour cela, peut-être faut-il un peu nous éloigner de nos schémas un peu cartésiens, qui nous interdisent parfois de reconnaître le droit à l'erreur. Permettre à des individus de tenter les expériences sur le terrain, cela veut dire éventuellement revenir en arrière, modifier cette expérience, commettre des erreurs minimales, permettre de "corriger le tir".

- 8ème objectif : il rejoint celui de la question de l'aménagement du territoire évoqué précédemment. Il apparaît sans aucun doute que dans une économie devenue planétaire, que dans une France de plus en plus liée économiquement à l'Europe, il est indispensable d'augmenter le nombre d'établissements d'enseignement international.

Une présence de l'enseignement international dans chacune des régions paraît un minimum, si l'on veut réaliser l'équilibre du territoire, sachant que cet enseignement international doit pouvoir bénéficier d'internat, pour ne pas aggraver les inégalités territoriales.

- 9ème objectif : il est sans aucun doute très difficile à réaliser. Nous constatons une discontinuité absolument terrifiante entre les différents niveaux : maternelle, primaire, secondaire et supérieur. Il faut que l'enseignement s'inspire de ce qu'on appelle dans l'industrie aujourd'hui la méthode des flux tendus, c'est-à-dire qu'on évite les pertes en ligne. Autrement dit, lorsque des efforts sont faits dans le primaire pour faciliter l'enseignement international, comme c'est le cas, si vous me permettez de le dire, à St Germain-en-Laye, que ces efforts ne soient pas largement anéantis par le fait qu'ils ne sont plus poursuivis, ou insuffisamment poursuivis au niveau du secondaire ou au niveau du supérieur par la suite. Il y a là des pertes en ligne qu'il faut à tout prix éviter pour lutter contre ces discontinuités.

- 10ème objectif : enfin, puisque la France fait partie de la Communauté Européenne, il y a un

dernier objectif à affirmer : la nécessité de développer l'enseignement international sur l'ensemble de l'Europe.

Aujourd'hui, le Portugais, qui a bénéficié d'un enseignement international au Lycée de St Germain-en-Laye, peut continuer ses études soit à St Germain-en-Laye, soit au Portugal. Mais il ne peut pas continuer ses études au Danemark, en Allemagne ou en Grèce si les hasards professionnels de ses parents le conduisent dans ces pays-là. Donc, dans le cas des réflexions européennes, il est indispensable de développer l'enseignement international au niveau européen, par une volonté commune de l'ensemble des Etats membres. Ceci peut se faire aussi à travers la mise en place dans l'enseignement secondaire de programmes Erasmus, tels qu'ils existent dans l'enseignement supérieur.

Voilà donc les 10 objectifs que je pouvais vous proposer avant de conclure.

Ma conclusion sera de rappeler, quel que soit le sens que l'on puisse donner aux mots, qu'aucune action ne peut se passer de la dimension nationale entendue comme la culture propre à un groupe humain, cette dimension nationale étant véhiculée par une langue.

Un bon exemple est donné par la principale entreprise multinationale d'informatique, dont on pourrait penser que le raisonnement stratégique est un raisonnement exclusif planétaire, faisant fi des différences culturelles. Or, lorsque l'on rencontre les responsables de cette multinationale, ils expliquent simplement qu'ils ont 3 niveaux géographiques de réflexion et d'action :

- le premier est celui de la Recherche-Développement : à ce niveau-là, leur raisonnement est mondial,

- le second niveau est celui de la production, et ils ont alors un raisonnement continental,

- enfin le troisième niveau, c'est-à-dire le niveau commercial, est un raisonnement national.

Ainsi une entreprise, symbole de la multinationnalité dans le monde économique, est la première à raisonner d'un point de vue stratégique en intégrant la dimension des cultures nationales.

La véritable dimension nationale comprend la capacité de dialoguer avec les cultures. Elle appelle donc un enseignement international, c'est-à-dire un enseignement qui, pour reprendre la formulation de Thomas Jefferson, a pour finalité la paix, le commerce et une amitié honorable entre toutes les nations.

Enfin, permettez-moi de me tourner plus particulièrement vers Monsieur le Recteur, qui est également Professeur des Universités.

Un de nos collègues a publié un livre intitulé "la géographie ça sert d'abord à faire la guerre". Pour ma part, je pense que c'est plutôt la méconnaissance de la géographie qui sert d'abord à faire la guerre.

Permettez-moi, in fine de proposer une réflexion inspirée de la formulation ci-dessus :

"l'enseignement international, ça sert d'abord à faire la paix".